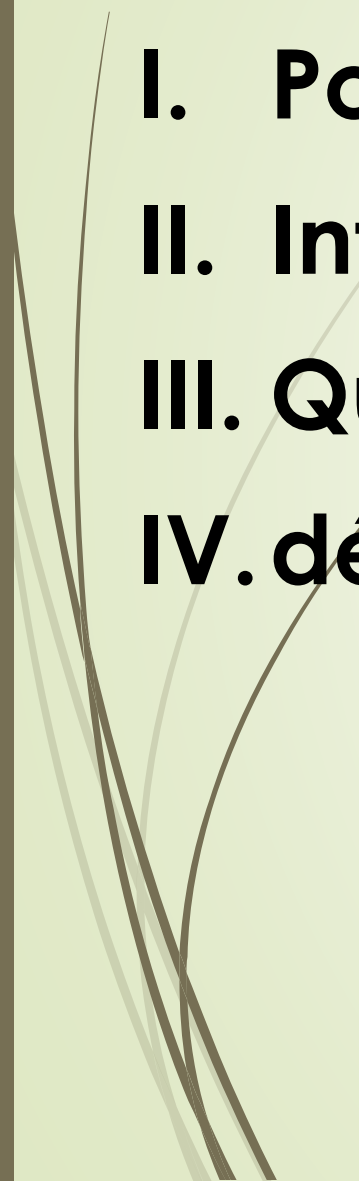


**« L'impact du changement climatique sur les
groupes vulnérables, notamment les femmes et
les ménages dirigés par les femmes, et la
gestion des données/indicateurs y relatifs : cas
du MINAS »**

Par M. TCHINDA MAXIME CARLOS
C/CEP MINAS

Lieu: Star Land Hôtel

date : 11 août 2026

- 
- 
- I. Positionnement du MINAS**
 - II. Intégration genre et climat**
 - III. Questionnaire RESUC**
 - IV. défis**

1. Positionnement du MINAS

Le MINAS porte la politique sociale en faveur des groupes les plus vulnérables.

Quatre programmes :

- 430 Protection de l'enfant ;
- 431 Action sociale au profit des groupes vulnérables ;
- 432 Autonomisation économique des PSV ;
- 433 Gouvernance et fonctions supports.

Le CDMT 2027-2029 intègre transversalement les dimensions genre, environnement et changement climatique dans chacun de ses programmes budgétaires.

- Budgétisation Sensible au Genre (BSG) : engagement transversal.
- Données et indicateurs désagrégés par sexe dans plusieurs interventions.
- Ciblage des femmes et filles présentant des vulnérabilités spécifiques.
- Prise en compte progressive des risques climatiques dans la protection sociale.
- Orientation vers une protection sociale adaptative.

Le Registre Social Unifié du Cameroun (RESUC) et le Registre de permanence sont des leviers centraux pour la collecte des données et le suivi.

2-Intégration genre et climat

Genre : Budgétisation Sensible au Genre (BSG), données désagrégées par sexe et ciblage de groupes féminins vulnérables.

Climat : prise en compte progressive des risques climatiques dans la protection sociale, notamment pour les populations affectées par les inondations, sécheresses et érosion.

Genre : le RESUC recueille le sexe de chaque membre, le lien avec le chef de ménage, l'âge, le statut matrimonial et les caractéristiques socio-économiques.

Climat : le questionnaire RESUC contient déjà des variables permettant d'approcher l'exposition et la vulnérabilité : coordonnées GPS, déplacements liés à une catastrophe naturelle, localisation du logement en zone inondable ou à risque d'éboulement.

Le croisement de ces variables permet de construire des indicateurs climat-genre sans créer immédiatement un nouveau système de données.

Le CDMT prévoit explicitement un module d'évaluation de l'exposition aux risques climatiques des ménages enregistrés.

Protection sociale adaptative : orientation vers la modulation des transferts sociaux en fonction des chocs.

3-QUESTIONNAIRE RESUC

les variables utiles au croisement climat-genre

GENRE / MÉNAGE : sexe des membres (B03) + lien avec le chef de ménage (B02) → identification des ménages dirigés par une femme.

LOCALISATION : coordonnées GPS (A15) + région/commune → localisation précise des ménages exposés.

MOBILITÉ / CHOC : raison du déplacement, dont « catastrophe naturelle » (F08/F10/F12) → identification des déplacements liés aux aléas.

EXPOSITION DU LOGEMENT : site d'implantation G13, notamment « zone inondable » et « zone à risque d'éboulement ».

VULNÉRABILITÉ : emploi/revenus, santé, handicap, patrimoine et sécurité alimentaire → mesure des capacités de résistance et de récupération.

3-QUESTIONNAIRE RESUC

Indicateurs climat-genre directement formulables à partir du RESUC

- ① Part des ménages dirigés par une femme vivant en zone inondable = ménages à chef féminin + G13 « zone inondable » / ensemble des ménages à chef féminin.
- ② Part des ménages dirigés par une femme situés en zone à risque d'éboulement = chef féminin + G13 « flanc de colline/risque d'éboulement » / ménages à chef féminin.
- ③ Part des personnes féminines appartenant à un ménage ayant connu un déplacement pour catastrophe naturelle = femmes concernées + F08/F10/F12 « catastrophe naturelle » / femmes enregistrées.
- ④ Part des ménages dirigés par une femme exposés à un aléa et présentant une forte vulnérabilité économique = croisement chef féminin + zone à risque + emploi/revenu faible.
- ⑤ Taux de ménages dirigés par une femme exposés à un risque climatique et ayant recours à des stratégies d'adaptation alimentaire défavorables.

3-QUESTIONNAIRE RESUC

Indicateurs complémentaires : impact et résilience

Part des ménages féminins exposés à un risque climatique dont le logement présente des matériaux vulnérables (murs/toiture/sol).

Part des ménages féminins exposés ayant une activité économique dépendante de ressources sensibles au climat (agriculture, élevage, pêche, petit commerce).

Part des ménages féminins exposés rencontrant des difficultés permanentes à faire face aux dépenses de santé.

Part des ménages féminins exposés recevant des transferts monétaires ou des aides en nature.

Part des ménages féminins exposés ayant accès à un moyen de communication permettant une alerte ou une intervention sociale.

Soutien technique et méthodologique

- Ajouter/standardiser dans le RESUC et le registre de permanence un petit module « Choc climatique et réponse sociale » : type d'aléa, date, gravité, pertes, déplacement, assistance reçue et délai de réponse.
- Construire un dictionnaire d'indicateurs climat-genre à partir des variables RESUC existantes.
- Automatiser les croisements : sexe du chef de ménage × GPS × zone à risque × revenu × emploi × santé × alimentation × assistance.
- Relier les coordonnées GPS du RESUC aux cartes de risques de l'ONACC pour produire des indicateurs d'exposition
- passer d'une collecte de variables séparées à un système d'indicateurs « GENRE × CLIMAT × VULNÉRABILITÉ × TERRITOIRE × RÉPONSE SOCIALE »

Soutien institutionnel à mobiliser

- Renforcer la collaboration MINAS – INS – ONACC – MINEPDED – MINPROFF et autres acteurs concernés.
- Harmoniser les indicateurs et organiser les mécanismes d'échange de données.
- Développer l'interopérabilité des systèmes d'information.
- Renforcer les capacités des équipes centrales et déconcentrées.



MERCI DE VOTRE BIEN AIMABLE ATTENTION

THANK YOU FOR YOUR KIND ATTENTION